

La norme ISO 10241

«Normes terminologiques internationales – Élaboration et présentation»

L' un des grands principes de la normalisation est qu'une norme doit être examinée au moins tous les cinq ans pour décider si elle doit être maintenue sans changement, supprimée ou révisée et remise sur le métier.

Chaque pays est alors appelé à se prononcer sur l'opportunité de la révision et à voter.

La norme 10241 du CT 37 de l'ISO en est à ce stade et il s'agit de décider si elle doit être révisée ou non.

Le SC 1 du JTC 1 a procédé à un essai d'utilisation de cette norme et en voici le résultat, pour deux entrées.

33.02.10 anchor

<hypermedia> **hypermedia node** (33.03.03) that is the target of a **hyperlink** (33.03.01)

NOTE See figure 6.

33.02.10

point d'ancrage, m
<hypermédia> **nœud hypermédia** (33.03.03) qui est la destination d'un **hyperlien** (33.03.01)

NOTE Voir figure 6.

33.05.08

place-holder node
hypermedia node (33.03.03) that may contain its title, its unique identifier, a brief description of the data that will be associated with it

NOTE:Place-holder nodes are used during detailed design.

33.05.08

nœud substituable, m
nœud fictif
nœud hypermédia (33.03.03) pouvant contenir un titre, un identificateur unique, une brève description des données qui lui seront associées

NOTE : Les nœuds substituables sont utilisés pendant la conception détaillée.

Ce bref exemple permet de noter différents points:

– Le ou les synonyme(s) doivent apparaître en caractères maigres sur une autre ligne que le terme recommandé.

Une mention de restriction de domaine doit apparaître, avant la définition, sur la même ligne que celle-là, et en caractères maigres, entre crochets angulaires.

– La définition doit commencer par une minuscule et ne pas comporter de point à la fin. Elle ne doit pas non plus commencer par un article, en anglais comme en français.

Normalisation

– Les termes privilégiés auxquels il est fait référence dans une définition et qui apparaissent ailleurs dans le vocabulaire doivent être mis en caractères plus gras que ceux du texte principal et doivent être suivis de leur numéro d'article entre parenthèses, si la norme est en ordre systématique.

Il faut ajouter que si une définition est tirée d'un autre document normatif, il faut en donner la référence, entre crochets, après la définition, qu'il faut redonner ce type de références sous la rubrique «Bibliographie» et que lorsqu'une définition, normalisée dans un autre domaine, a été adaptée, il faut l'indiquer en note.

– Les caractères italiques sont employés pour les termes latins dans les nomenclatures et pour les symboles de grandeur physique, ainsi que dans tous les autres cas où cet emploi est obligatoire.

Contact

Élisabeth Blanchon

DGLF

1, rue de la Manutention

F-75116 Paris

France

Téléphone: + 33 1 40 69 12 62

Télécopie: + 33 1 40 69 12 80

Adresse électronique:

blanchon@culture.fr

Appel à contributions

Nous vous rappelons que des contributions sont vivement souhaitées de la part des différents pays membres pour alimenter cette rubrique.